

21 mai 2021

## La lettre de PRODIGE n°2

En dépit du contexte difficile et grâce à votre confiance, nous continuons à collecter des données sur le recrutement des musicien·ne·s dans les orchestres permanents en France dans le cadre de notre partenariat avec l'Association Française des Orchestres.

Nous vous rappelons que le travail mené auprès de vous se déroule en deux grandes étapes : la première consiste à répondre à un questionnaire général à tous les orchestres ; la seconde, à collecter des données et à réaliser des entretiens auprès des orchestres associés étroitement à l'étude.

A ce stade, 24 orchestres ont répondu au questionnaire visant à faire un état des lieux des pratiques de recrutement des instrumentistes et de la prise en compte de la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Grâce à l'implication directe de plusieurs orchestres, nous avons également pu réaliser un recensement des données disponibles et entamer une collecte approfondie lorsque cela était possible. Les échanges que nous avons eu avec les équipes ont permis de rassembler des données qualitatives et quantitatives pour 14 orchestres. Actuellement la base de données CONCOURS permet d'observer 328 concours, sur la période comprise entre 2001 et 2021, au sein des 14 orchestres, ce qui représente environ 9000 candidatures (les candidat·e·s ayant pu se présenter plusieurs fois). Et la collecte n'est pas terminée. La saisie des données se fait au fil de l'eau. Nous serons donc prochainement en mesure de vous communiquer les premiers résultats de nos investigations statistiques.

Les données que nous récoltons ont vocation à couvrir tous les instruments et tous les postes dans les orchestres (solistes et tuttistes), différentes modalités de concours (sans paravent, avec paravent au premier tour, à deux tours ou pour la totalité des auditions, avec/sans épreuve de musique de chambre, avec/sans présélection). Notre objectif est que l'étude comporte des orchestres partenaires sur tout le territoire, avec des statuts, des missions et des tailles différentes, ce qui permettra d'analyser les procédures de recrutement dans les orchestres permanents au regard de leur diversité et leur richesse.

Une série d'entretiens avec les responsables des orchestres, les responsables des concours et des membres des jurys de recrutement complète cette approche. Ces entretiens permettront de mieux saisir le contexte et la dynamique propre à chaque établissement.

Voilà tout ce que représente l'étude, à ce stade. Merci encore une fois à tous les orchestres partenaires pour la confiance que vous nous accordez.

A suivre...

Merci encore de votre participation!